



Mutuelle : refus de remboursement lunettes

Par **marrre**, le **28/04/2009** à **17:29**

Bonjour,rrrrJe venais de m'inscrire à une mutuelle (juste avant, j'étais à la CMU) et j'ai fait faire une paire de lunettes avec une ordonnance qui datait de 3 mois. La mutuelle refuse de me rembourser ces lunettes car la date de l'ordonnance (qui figure aussi sur les relevés de sécurité sociale) est antérieure à la date de mon inscription chez eux. Pourtant, cette ordonnance est valable 3 ans, il me semble... rnA la sécu, on m'a conseillé de refaire faire une ordonnance postdatée et lorsque je leur en reparle, ils me répondent que ce n'est pas possible.rn rnTout ça m'énerve un peu car : rn- j'ai appelé cette mutuelle au tout début, pour savoir si je pouvais faire ces lunettes, rn- j'ai bien dit à l'opticien que j'étais inscrite à cette mutuelle depuis moins d'un mois, et il a eu l'ordonnance sous les yeux. rnPERSONNE n'a parlé d'une soi-disant DATE pour quoi que ce soit ! rn rnQue puis-je faire pour me faire rembourser cette paire de lunettes ?